



REPUBLIQUE DU BURUNDI
Commission Electorale Nationale Indépendante



CENI

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance de tous les candidats de saisie ayant passé le test de saisie qu'une liste définitive des agents de saisie retenus est affichée au siège de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Elle peut être consultée aussi sur le site web de la CENI : www.ceniburundi.bi à partir du 29 /12/2014 à 8h00 du matin.

Fait à Bujumbura, le 21/12 /2014

Pierre Claver NDAYICARIYE

Président



« Ensemble pour les élections démocratiques, libres, apaisées, inclusives et transparentes »